

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

Effectif : 23

Président : Monsieur VILLESECHE

Secrétariat : Madame DETTLING

QUORUM : 12

Membres absents excusés

Mesdames BARBIER, CHEVARIN, POLLIER, PROVENT,  
BOUILLOT, MANGEANT

Messieurs PUTHON, JACQUEMIN, MANGEANT

Membres présents

Messieurs VILLESECHE, ARTHAUD BERTHET, GRIVA,  
DROUX, BAJARD, ROBIN, MARTIN, GARDAN

Mesdames DETTLING, MACHET, DESMARIEUX, LAGRANGE,  
LACROIX, BIDAL

Membres présents : 14

Date de la convocation : 22 juin 2017

**I – AFFAIRES GENERALES**

Le chef d'établissement remercie les membres élus de leur présence et, le quorum étant atteint, ouvre le Conseil d'administration à 18 h avec 14 personnes.

**Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 4 juillet 2017**

M. le Principal apporte des modifications dans l'ordre du jour :

- Information sur les postes de CUI
- Bilan financier de la classe de LAC
- Sortie théâtre pour les élèves de 5<sup>ème</sup>

Votants : 14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

M. le Principal demande aux membres du C.A. s'ils ont des remarques à faire sur le PV du CA du 3 avril 2017. Aucune remarque.

**Approbation du PV du CA n° 4 du 3 avril 2017**

Votants : 14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Principal propose de voter l'ordre du jour.

**Secrétaire de séance : Mme DETTLING**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

**II - Questions pédagogiques**

M. le Principal donne les résultats de l'affectation au 4 juillet 2017 de cette année scolaire, pour 65 élèves de 3<sup>ème</sup> :

40 élèves : seconde générale et technologique

15 élèves : seconde professionnelle

4 élèves : CAP

4 élèves : avec maître d'apprentissage

2 élèves : maintien en 3<sup>ème</sup>

Gros travail des professeurs principaux avec les familles et les jeunes. Les services des 2 académies de Lyon et Grenoble se mis en accord pour faciliter les demandes d'orientation vers le lycée du Bugey de Belley (plus de dérogation à demander).

Chiffres attendus pour la prochaine rentrée scolaire :

96 élèves de 6<sup>ème</sup> : 4 divisions

95 élèves de 5<sup>ème</sup> : 4 divisions

90 élèves de 4<sup>ème</sup> : 4 divisions

75 élèves de 3<sup>ème</sup> : 3 divisions

Soit 356 élèves attendus, hausse des effectifs de 9 %.

M. Martin pose la question de l'hébergement avec les salles spécialisées.

M. le Principal, répond, qu'il comptait aborder la question à un autre moment du C.A. mais exprime le travail mené avec les services du conseil départemental de la Savoie. La question était de partir sur des algecos ou sur l'existant. Le choix a été fait sur l'existant. La salle n° 1 ne sera plus une salle d'étude mais une salle de cours banalisée. La salle de réunion accueillera l'étude. Le conseil départemental finance l'achat de 46 mono tables, un poste ordinateur sur le réseau administratif est également prévu pour la liaison avec la vie scolaire ainsi qu'une ligne téléphonique.

Mme Lacroix demande si une salle d'étude couleur est toujours mise à disposition pour les cours d'espagnol par le CNED.

M. le Principal répond favorablement à cette demande.

M. le Principal annonce le mouvement du personnel enseignant :

3 enseignants SVT , Arts Plastiques et Maths

1 support stagiaire en Italien pour 10 heures

1 partage CSD en Anglais avec le collège Louise de Savoie

En attente de la nomination de 5 enseignants :

Histoire/géo : 18 heures

Lettres : 14 heures

SPC : 3 heures

Technologie : 3 heures

EPS : 16 heures dont 3 UNSS

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

M. le Principal explique les noms des classes pour la rentrée scolaire. Pour l'année 2016-2017 le thème était sur les « années olympiques » ; cette année le thème est « année d'élections ou pas.... »

Niveau 6<sup>ème</sup> : 4 noms de présidents français anciens  
Niveau 5<sup>ème</sup> : 4 noms de présidents américains anciens  
Niveau 4<sup>ème</sup> : 4 noms de rois/reines en Europe  
Niveau 3<sup>ème</sup> : 3 noms de présidence française du parlement européen de Strasbourg.

A propos des inscriptions des élèves : de plus en plus de difficultés entre les parents entraînent des situations complexes pour les élèves. Mme Reymond, secrétaire, doit souvent faire fonction de « médiateur familial ».

**Actions du CESC :**

Un point est fait sur le CESC réuni le 15 juin 2017 avec une explication des actions menées cette année scolaire.

**Actions 2016/2017**

**Sexualité**

- Action 4<sup>ème</sup> au 2<sup>ème</sup> trimestre : infirmière + professeurs
- Niveau 3<sup>ème</sup> : centre de planification

**SIDA** : Journée mondiale le 1er décembre

**Vivre ensemble**

- Jeux mis en place par le service jeunesse de la communauté de communes de Yenne pour les 4<sup>èmes</sup>
- Conférence /débat : 9 mai

**Egalité homme/femme** par La Fourmilienne de Yenne

**Cyber et numérique**

- niveau 5<sup>ème</sup> pendant semaine à un autre rythme avec génération numérique

**Sensibilisation au handicap**

- Niveau 4<sup>ème</sup> : Semaine à un autre rythme avec intervention de l'APF avec des témoignages de vie et l'association les Coyottes.

**Sécurité routière et prévention des risques**

- Niveau 6<sup>ème</sup> : ADATEEP
  - Niveau 5<sup>ème</sup> : prévention routière
  - Niveau 4<sup>ème</sup> : FFMC (motard et cycliste)
  - Niveau 3<sup>ème</sup> : MNT 73
  - Niveau 3<sup>ème</sup> : déplacement chez les pompiers de Yenne
- + séances de préparation aux ASSR 1 / 2

**PSC1**

-Début juillet pour un petit groupe d'élèves volontaires.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

**Tri du pain**

-Gachi-pain au self

**Alimentation et petit déjeuner**

-Niveau 6ème

**Actions solidaires**

-Niveau 3ème : Action « terres solidaires » par le CDJ 73

**Quelques précisions :**

ASSR niveau 1 pour les élèves de 5<sup>ème</sup> : tous les élèves ont réussi

ASSR niveau 2 pour les élèves de 3<sup>ème</sup> : une élève ne s'est pas présentée avec pour conséquence de payer une auto-école au moment du permis de conduire !

Mme YVON, infirmière du collège, fait passer début juillet, le PSC1 à un groupe de 10 élèves volontaires. Cette formation sera mise en place l'année scolaire 2017-2018 pour davantage d'élèves de 3<sup>ème</sup>.

Pour le Gachi-Pain, équipement mis à disposition par le conseil départemental de la Savoie, une demande est faite pour une action de volume et de repère pour le pain non consommé. Action à faire avec la vie scolaire.

Action « petit déjeuner » à prévoir une semaine avant les vacances de Noël avec les professeurs de physique/technologie/SVT et EPS et l'infirmière.

Action Terre Solidaire : Jules Jacquemin a mené son action jusqu'au bout en qualité de conseiller départemental Jeune. Pas de CDJ au collège pour cette année scolaire 2017/2018.

M. le Principal présente ensuite les actions qui seront reconduites l'année scolaire 2017-2018 en ajoutant

Tri du papier : un carton sera prévu à cet effet dans toutes les salles. Une demande de poubelle jaune pour la récupération du papier a été faite auprès de M. Puthon lors du CESC. M. le Principal espère être entendu. Le personnel du collège est demandeur. Dans un premier temps, M. Gardan se chargera, dans sa mission, d'apporter le papier collecté à la déchetterie.

M. le Principal est ouvert à toutes propositions pour les actions du CESC.

Mme Machet évoque un contact à la rentrée pour des interventions en sophrologie.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

**Autorisation de recruter des personnes de droit public (AED)**

M. le Principal demande aux membres du C.A l'autorisation de recruter les personnes de droit public. La dotation pour cette année scolaire est de **3 postes d'assistants d'éducation (AED)** et cette dotation sera répartie sur 5 personnes :  
2 AED à 75 % et 3 AED à 50 %

Votant : 14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

**Travaux au collège :**

M. le Principal donne plusieurs informations sur les futurs travaux dans le collège :

- les travaux de désamiantage débutent 17 juillet pour un coût d'environ 20 000 € : porte chaufferie sous cuisine / conduit de la chaufferie / plafond des toilettes des garçons.
- La fibre optique est en cours d'installation, volonté du Conseil départemental de la Savoie pour apporter la fibre dans tous les collèges.
- Pour les travaux de la restructuration de la demi-pension, des salles de SVT et SPC ainsi que la mise aux normes handicap ; une réunion de travail est prévue le 18 juillet avec les maîtres d'œuvres et des précisions d'échéancier.

M. le Principal informera tous les membres du collège à la rentrée

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

**III- Questions financières**

**Semaine d'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup> au refuge La Gittaz du 11 au 15 septembre 2017.**

M. le Principal donne la parole à M. Martin pour une explication de l'organisation de cette semaine prise en charge en grande partie par le conseil départemental de la Savoie par le Plan Montagne du Conseil Départemental de la Savoie

La réunion d'information aux parents est prévue le lundi 4 septembre 2017 à 18 heures. M. le Principal soumet au vote des membres du C.A. la participation de 15 € pour les familles

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

M. le Principal soumet au vote également la participation d'un don de 1000 € du FSE afin de financer ce projet.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

**DBM pour retrait sur fond de roulement :**

M. le Principal explique la seconde partie de la réforme des collèges pour le changement des manuels scolaires. Afin de pouvoir fournir un manuel par élèves, il manque 2700 € a minima. M. le Principal informe le C.A. de sa demande faite auprès des services du Rectorat pour une dotation supplémentaire de 4 500 €. Malgré cela, M. le Principal demande l'autorisation de prélever sur le fonds de réserve un montant de 3000 €.

M. le Principal va rappeler aux familles le coût des manuels scolaires ainsi que les dégradations dans la première lettre aux familles.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

**Barème de calcul pour le fond social :**

M. le Principal soumet au vote le barème de calcul de Fonds social pour l'année scolaire 2017-2018. En précisant que beaucoup de familles sont en difficulté.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

**Tarifs de dégradation :**

M. le Principal soumet au vote pour l'année scolaire 2017-2018 le tarif des dégradations pour les manuels scolaires, les carnets de correspondance plus toutes autres dégradations.

M. le Principal rappelle le principe mis en place de passer en premier dans le bureau de Mme la CPE afin d'avoir l'accord de racheter un nouveau carnet.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

**Sortie théâtre avec l'AVARE de Molière**

M. le Principal explique la sortie prévue par Mme Gentit, professeure de français, le 13 octobre au théâtre pour une pièce « l'avare » au programme deux classes de 5<sup>ème</sup>, (donc sortie obligatoire et gratuite pour les élèves).

M. le Principal demande le vote pour l'acceptation du don du foyer socio-éducatif du collège pour un montant de 350 €.

M. le Principal rappelle que le foyer donne beaucoup pour les élèves par rapport au 12 € de cotisation et que sans le foyer il ne serait pas possible de financer toutes ces actions.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

**Voyage en Angleterre :**

Le bilan est fait pour le voyage en Angleterre, explications de Mme Desmarieux sur le mécontentement du choix du prestataire qui a fortement déçu les enseignants.

63 élèves sont partis avec 4 accompagnateurs pour un montant de 23 781.40 €  
La participation des familles a pu être réglée en 2 ou 3 fois.

M. le Principal demande au CA l'autorisation de recevoir le don du foyer pour un montant de 3843 € (61 € par élève) et non de 4960 € (80 € par élève) initialement prévu (ANT 22 du 07/11/16).

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

**Bilan de la Classe de lac – juin 2017 :**

Le bilan est fait pour le séjour de la classe Lac avec l'Association des Amis de la Jeunesse et des Sports au Centre Nautique du Bourget du Lac qui aura lieu en 2 groupes pour les élèves de 5<sup>ème</sup>, soit 81 élèves :

Du 19 au 21 juin 2017 pour 40 élèves

Du 21 au 23 juin 2017 pour 41 élèves

M. Martin explique le fonctionnement de cette classe Lac, qui est bien une classe et non un séjour, avec des activités sportives la journée et des activités scolaires après les repas tard dans les soirées. Le soleil était présent toute la semaine.

M. le Principal demande au CA l'autorisation de recevoir le don du foyer pour un montant de 2430 € et non de 2700 € initialement prévu (ANT 48 du 03/04/17).

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOPTION DE L'ACTE**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n° 5 du mardi 4 juillet 2017**

**III- Questions diverses**

M. le Principal apporte les informations suivantes :

Une dotation de 2 supports CUI est accordée au collège :  
1 support ETAT pour la vie scolaire ;  
1 support Conseil départemental pour le nettoyage et la plonge.

Plus personne ne demande la parole. M. le Principal termine la séance en rappelant que les membres du conseil d'administration sont élus jusqu'aux prochaines élections et nominations au prochain C.A. d'octobre 2017.

La séance est levée à 19 h 15.

La secrétaire de séance  
Mme Dettling

Le Président  
M. Villeseche